

Justice climatique, genre et extractivisme



Il existe des interconnexions entre l'extractivisme, la (méga) extraction à grande échelle de ressources naturelles telles que les minéraux, le pétrole ou le gaz, l'inégalité entre les sexes en matière d'accès et de contrôle des ressources, les conflits d'utilisation des terres et l'accumulation des transactions de ressources sur une même zone. De même, les gains et les responsabilités sont distribués de manière socialement distincte, les entreprises étant principalement situées dans le Nord global. Parallèlement aux pratiques coloniales antérieures, les groupes ruraux et indigènes du Sud - en particulier les femmes - sont affectés de manière disproportionnée.

Qu'est-ce que l'extractivisme?

Les ressources naturelles telles que le pétrole, le gaz ou les minéraux sont souvent extraites dans des régions périphériques de l'économie mondiale et exportées sous forme de matières premières vers d'autres parties du monde où elles sont transformées et vendues. Cela est rendu possible par une gouvernance internationale des politiques financières et économiques, telles que les accords de libre-échange.

L'extractivisme s'inscrit dans la logique de la marchandisation de la nature. Si la combustion des combustibles fossiles en tant que sources d'énergie est la principale cause du réchauffement climatique, les processus d'extraction y contribuent également de manière significative. Une étude évaluant les émissions totales de gaz à effet de serre du secteur minier (prenant en compte 65 matières minérales) a estimé qu'il représentait 15 % des émissions de GES en 2020. Cette estimation ne tient pas compte des émissions liées à l'extraction de milliards de tonnes de sable et de gravier, ni des volumes considérables d'eau extraits.

L'extraction et l'utilisation des combustibles fossiles comme sources d'énergie jouent un rôle clé dans le réchauffement de la planète et la crise climatique actuelle. L'UE a approuvé une série d'initiatives politiques, appelées « Green Deal », dans le cadre desquelles elle s'est engagée à supprimer progressivement l'utilisation des énergies fossiles et à devenir « climatiquement neutre » d'ici à 2050. Cependant, la production de voitures électriques et de panneaux solaires nécessite également l'utilisation de minéraux et d'éléments de terres rares qui doivent être importés de l'étranger. Par exemple, les batteries des voitures électriques nécessitent du lithium, du cobalt, du graphite, du nickel et du manganèse. Par ailleurs, l'industrie électronique (téléphones portables, ordinateurs, appareils intelligents) est le consommateur final important d'étain, de cobalt, de métaux platineux et d'autres métaux et terres rares, tels que le tantale, l'or, le palladium, l'argent et le cuivre.

Impacts spécifiques au genre et interrelations de l'extractivisme

L'extractivisme a pour caractéristique commune de générer des coûts écologiques considérables, des effets négatifs sur la santé et des déplacements de population. Les personnes qui vivent à proximité des grandes industries extractives supportent ces coûts, sont confrontées à la rareté de l'eau, à l'insalubrité de l'eau et à la pollution de l'air, et les femmes - en raison du rôle de soignante qui leur est socialement assigné - sont également confrontées à des tâches de soins accrues. Par exemple, le minerai rare qu'est le lithium provient de quelques pays, dont le « triangle du lithium » dans les hauts plateaux de Bolivie, du Chili et d'Argentine, où il utilise d'immenses quantités d'eau dans des régions déjà très sèches, ce





qui entraîne la perte des moyens de subsistance et des modes de vie traditionnels des communautés locales.

L'extractivisme a des répercussions directes sur la santé, en particulier sur la santé génésique des femmes et des jeunes filles, tandis que l'augmentation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire a un impact sur la [santé maternelle et néonatale](#). Les effets tels que la perte de revenus et de ressources, les déplacements et les crises humanitaires peuvent entraîner une augmentation des taux de violence fondée sur le sexe, y compris le trafic sexuel et les pratiques néfastes telles que les mariages précoces et les unions forcées. Les effets de l'extractivisme sont durables. Les multiples menaces posées par l'exploitation minière affaiblissent également la capacité des groupes marginalisés à s'adapter au changement climatique et à d'autres pressions environnementales.

L'exploitation minière est un secteur dominé par les hommes, les femmes jouant un rôle mineur en tant qu'employées, souvent de manière informelle en marge des sites miniers, sans mesures de sécurité et dans le cadre d'activités mal rémunérées. La concentration d'une main-d'œuvre masculine dans l'exploitation minière et dans le secteur (connexe) des transports va de pair avec une augmentation de l'exploitation sexuelle des femmes et des jeunes filles, des risques sanitaires (comme le VIH) et de la violence fondée sur le genre.

Conflits concernant l'accès aux ressources et le rôle de l'État

Les pays postcoloniaux riches en ressources sont souvent confrontés à la « malédiction des ressources », mais pas exclusivement. Cela signifie que ces pays

sont fortement exposés à la corruption, à l'absence de bonne gouvernance et au manque de diversification de l'économie. Il en résulte souvent des réglementations environnementales laxistes et une évasion fiscale qui ont une incidence sur la fourniture des services publics - essentiels pour la santé des femmes, l'éducation et la réduction des tâches non rémunérées. L'exploitation minière par des sociétés agréées peut coexister avec un vaste secteur minier informel où les normes de sécurité et de travail tendent à être encore plus faibles. Les luttes pour l'accès aux ressources sont liées à l'appropriation récurrente de nouveaux espaces d'une part, et à la dépossession de terres, souvent indigènes, d'autre part.

Des conflits multiformes apparaissent fréquemment entre les entreprises extractives, les organismes publics, les organisations non gouvernementales, les mouvements environnementaux et sociaux et les groupes hétérogènes de la population locale. Ces conflits portent souvent sur la nécessité de remettre en question l'autorité qui prend les décisions concernant l'utilisation de l'environnement, la répartition des bénéfices et des charges de l'extraction et la responsabilité des dommages qui en résultent. Les relations de pouvoir asymétriques offrent aux entreprises d'importantes possibilités d'échange avec les dirigeants locaux. En outre, l'extractivisme conduit souvent à la militarisation et à la sécurisation des sites d'extraction et des régions. Les protestations locales contre l'exploitation de la main-d'œuvre, les dommages causés à l'environnement et les répercussions sur la santé sont souvent lourdement réprimées.

La résistance des femmes à l'exploitation extractiviste

La justice climatique et de genre dans l'extractivisme signifie une répartition équitable des bénéfices et des charges, mais aussi la prise en compte de la représentation des différentes parties prenantes dans les diverses sphères de prise de décision. Les femmes et les filles souffrent historiquement d'une discrimination systémique découlant des stéréotypes et des rôles sociaux, économiques et politiques différenciés qui leur sont attribués dans les cultures et les sociétés du monde entier, et sont donc moins représentées dans les espaces de prise de décision. Les femmes subissent les pires conséquences d'un programme d'extraction néolibéral. Cependant, les femmes s'engagent également dans la résistance à l'extractivisme, en sortant des rôles traditionnels liés au genre et en devenant leaders dans les mouvements qui luttent contre l'extraction destructrice.

Recommandations

- ↪ Mettre en œuvre l'article 14 de la CEDEF dans les politiques nationales et internationales (commerciales) sur le droit des femmes vivant dans les zones rurales de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la planification du développement à tous les niveaux et à jouir de conditions de vie adéquates, notamment en ce qui concerne le logement, l'assainissement, l'électricité et l'approvisionnement en eau, entre autres.
- ↪ Mettre en œuvre les politiques (commerciales) nationales et internationales de la Convention 169 de l'OIT sur les droits des peuples autochtones, un instrument juridique international qui inclut le droit d'être consulté sur les questions affectant leurs terres, leurs territoires et leurs ressources.
- ↪ Les gouvernements doivent intégrer les droits des femmes, des enfants, des personnes LGBTI, des personnes handicapées, des minorités, des peuples autochtones et des autres groupes confrontés à une discrimination intersectionnelle dans les stratégies nationales et internationales de lutte contre le changement climatique et dans les politiques d'extractivisme. Les droits des personnes ne peuvent être compromis au profit des droits des entreprises à faire des bénéfices.



Crédit: [Sosialistisk Ungdom - Flickr](#), Licence CC 2.0

« **L'extractivisme n'est pas apparu au fil du temps sans résistance.** Par exemple, les femmes nigérianes résistent à l'extraction pétrolière dans le delta du Niger depuis 70 à 80 ans. À Marikana (Afrique du Sud), les femmes ont protesté lorsque 34 mineurs ont été assassinés par la police parce qu'ils faisaient grève pour obtenir un salaire décent. Les femmes touchées par l'extraction du charbon en Afrique du Sud ont résisté ; les femmes du mouvement pacifiste dans le delta du Niger ; les femmes qui luttent contre l'extraction du pétrole dans des conditions extrêmement inégales. »
(Samantha Hargreaves, WoMin)

Cette histoire commence en 2017 lorsque les habitants d'une région connue sous le nom de « grenier de la Bulgarie » découvrent qu'une entreprise a un plan d'investissement pour faire de la prospection gazière dans la région. La méthode d'exploration et d'exploitation des gisements de gaz est appelée par euphémisme « forage horizontal » dans la documentation soumise aux institutions gouvernementales compétentes. Une lecture plus attentive par les spécialistes révèle que la description complète de cette méthode coïncide avec la « fracturation ». Selon des expertises indépendantes, cette exploration, et par conséquent l'extraction du gaz, entraînerait une pollution radioactive et chimique, en plus de la pollution du sol, de l'eau et de l'air, ainsi que la pollution du lac de Varna et de la côte septentrionale de la mer Noire. Fin 2017, un référendum est organisé dans la région et plus de 97 % des votants se prononcent contre cet investissement. Les premiers avis des institutions compétentes sont négatifs et ne permettent pas à l'entreprise de commencer son exploration. Depuis 2018, des poursuites sont engagées contre les institutions qui ont pris les décisions d'interdiction correspondantes, et l'entreprise a également engagé des poursuites contre les fonctionnaires eux-mêmes afin d'intimider et d'inspirer la peur à quiconque tente de les confronter. En recourant à divers stratagèmes administratifs dans le cadre de la procédure judiciaire et à une armée d'avocats grassement payés, la société d'investissement a tenté d'atteindre ses objectifs sans se soucier de la vie et de la santé des personnes. Trois femmes courageuses ont mené avec succès la lutte contre l'investisseur - Donna Pickard de Sofia, docteure en sociologie et propriétaire de terres dans un village de la région, Ivanka Kazakova, membre individuelle du comité d'initiative « Pour une Bulgarie propre », et Ayden Yaiya, résidente d'un village local et productrice de miel biologique.



Crédit: [Rick Hurdle - Flickr](#),
Licence CC 2.0



Auteurs : Stanimira Hadjimitova (CSCD), Janine Wurzer (WIDE Autriche), Sarai Martin (Mundubat), et Gitte Pedersen (KULU - WOMEN and DEVELOPMENT)

Rédaction : Gea Meijers (WIDE+) et Emma Rainey (WIDE+)

Conception graphique: Stephanie Höglund (WIDE+)

Clause de non-responsabilité: Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Abréviations

CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

GES : Gaz à effet de serre

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

OIT : Organisation internationale du travail

Bibliographie

García Gómez, A. (2023). Climate justice, health, and sexual and reproductive rights. Open Global Rights. <https://www.openglobalrights.org/climate-justice-health-sexual-reproductive-rights/>

IISD & WEDO. (2022). Gender Data Must Be the Bedrock of Climate Justice. <https://data2x.org/resource-center/gender-data-must-be-the-bedrock-of-climate-justice/>

Minority Rights Group. (2019). Minority and Indigenous Trends 2019 - Focus on climate justice. <https://minorityrights.org/resources/minority-and-indigenous-trends-2019-focus-on-climate-justice/>

Nygren, A., Kröger, M., & Gills, B. (2022). Global extractivisms and transformative alternatives. The Journal of Peasant Studies, 49(4): 734-759. <https://doi.org/10.1080/03066150.2022.2069495>

SRHR & Climate Justice Coalition. (2022). CLIMATE CHANGE, GENDER EQUALITY, AND SEXUAL AND REPRODUCTIVE HEALTH AND RIGHTS (SRHR). CSW66. https://womensgenderclimate.org/wp-content/uploads/2022/03/CSW66-SRHR_20220308-English.pdf

Strumskyte, S., Ramos Magaña, S., & Bendig, H. (2022). Women's leadership in environmental action. OECD Environment Working Papers, No. 193, OECD Publishing, Paris. <https://doi.org/10.1787/f0038d22-en>

van Paassen, B. (2022). Why We Need Feminist Leadership for Climate Justice. Open Democracy. <https://www.opendemocracy.net/en/changemakers/climate-change-justice-feminist-leaders-rebuilding-world/>

WoMin. Right to say NO - Information Pack. <https://womin.africa/right-to-say-no-information-pack/>

Zheng, X., Lu, Y., Ma, C., Yuan, J., Chr Stenseth, N., Hessen, D.O., Tian, H., Chen, D., Chen, Y., & Zhang S. (2023). Greenhouse gas emissions from extractive industries in a globalized era. Journal of Environmental Management, (343). <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2023.118172>

À propos du projet

Le projet «Gender and Climate Justice : Knowledge for Empowerment» [Genre et justice climatique : savoir en faveur de l'autonomie], acronyme « COPGendered » est un projet financé par l'UE dans le cadre du programme Erasmus+ qui a débuté en décembre 2022 et durera trois ans. Ce projet est dirigé par WIDE+ et par le consortium transnational de sept partenaires principaux, dont Gender CC, WIDE Autriche, GADIP, KULU Women and Development, Mundubat et CSCD. L'objectif principal est de doter les apprenants d'outils, de connaissances et de méthodologies leur permettant de comprendre et d'aborder les liens critiques entre l'inégalité des sexes et la crise climatique.

Ce document d'information fait partie d'une série de documents qui approfondissent des thèmes spécifiques sur le lien entre le genre et la justice climatique. Il s'agit des documents d'information suivants :

- Genre et justice climatique
- Justice climatique, genre et énergie
- Justice climatique, genre et LGBTIQ
- Justice climatique, genre et transport
- Genre et migration induite par le climat

Pour en savoir plus sur le projet COPGendered : <https://wideplus.org/copgendered-project/>

